

Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste

The Weight of *Franco-Québécois* Memory in a Pluralistic Quebec

Jacques Beauchemin

Volume 5, numéro 2, 2002

Penser le lien collectif

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000678ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000678ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchemin, J. (2002). Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste. *Globe*, 5(2), 21–55. <https://doi.org/10.7202/1000678ar>

Résumé de l'article

L'idée d'une recomposition politique et identitaire dans un Québec désormais pluraliste habite la pensée politique du Québec contemporain. Gérard Bouchard a proposé une refondation identitaire à la faveur de laquelle la souveraineté trouverait une signification nouvelle avec la redéfinition plus large et plus inclusive du sujet historique canadien-français. Dans une autre perspective, Jocelyn Létourneau récuse le volontarisme de Bouchard en invoquant le fait que devrait être assumée « l'ambivalence d'être » des Québécois qui les rend réfractaires aux positions politiques trop affirmées. Au-delà de leurs divergences fondamentales, ces thèses se rejoignent dans une certaine mésestimation des pesanteurs communautaristes de la conscience historique francophone, la première pour mieux abolir une mémoire trop étroitement associée au vécu canadien-français, la seconde pour évacuer l'idée de projet politique.

Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste¹

Jacques Beauchemin
Université du Québec à Montréal

Résumé – L'idée d'une recomposition politique et identitaire dans un Québec désormais pluraliste habite la pensée politique du Québec contemporain. Gérard Bouchard a proposé une refondation identitaire à la faveur de laquelle la souveraineté trouverait une signification nouvelle avec la redéfinition plus large et plus inclusive du sujet historique canadien-français. Dans une autre perspective, Jocelyn Létourneau récuse le volontarisme de Bouchard en invoquant le fait que devrait être assumée « l'ambivalence d'être » des Québécois qui les rend réfractaires aux positions politiques trop affirmées. Au-delà de leurs divergences fondamentales, ces thèses se rejoignent dans une certaine mésestimation des pesanteurs communautaristes de la conscience historique francophone, la première pour mieux abolir une mémoire trop étroitement associée au vécu canadien-français, la seconde pour évacuer l'idée de projet politique.

The Weight of Franco-Québécois Memory in a Pluralistic Quebec

Abstract – *The possibility of a political and identity-based recomposition within a pluralistic Quebec transpires contemporary political thought. Gérard Bouchard has proposed an identity-based refoundation so as to renew, broaden and render more inclusive the French-Canadian subject as it was shaped by history, in the hope that the concept of sovereignty would find new meaning. From another perspective, Jocelyn Létourneau challenges Bouchard's voluntarism by bringing forth the idea that one should come to terms with the Québécois' « ambivalence of being », an ambivalence which makes them resistant to strongly asserted political positions. Beyond their fundamental differences the two theses concur in a certain underestimating of the importance of communitarism in the shaping of francophone conscience, that of Bouchard in abolishing a memory too narrowly*

1. L'essentiel de ce texte est repris dans un essai intitulé *L'Histoire en trop. La Mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB, 2002.

Jacques Beauchemin, « Le poids de la mémoire franco-québécoise dans un Québec pluraliste », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 5, n° 2, 2002.

associated with the French-Canadian experience and that of Létourneau in pushing aside the idea of a political project.

La question nationale devra trouver une solution dans laquelle la composante franco-québécoise verra satisfaites ses revendications nationalistes. Cela non seulement parce que la question du Québec constitue l'épine au pied du fédéralisme canadien, mais surtout parce qu'elle renvoie, pour les Franco-Québécois à une légitime volonté d'affirmation. La célébration du pluralisme identitaire, le constat d'une ouverture de la culture francophone à diverses influences, le fait aussi qu'elle ne soit plus aujourd'hui ce qu'elle était jadis et la perspective d'autres mutations encore ne devraient pas conduire à rejeter ou à ignorer le fait que perdure un puissant sentiment d'appartenance au sein de la conscience historique francophone². Ce dernier s'exprime par un désir d'achèvement d'un certain parcours historique, que Jacques Parizeau a traduit à sa façon sous le thème de la « société normale » au cours de la campagne référendaire de 1995. La persistance de ce sentiment signifie que l'analyse de la question du Québec ne saurait tourner le dos à la réalité historique particulière des Franco-Québécois en invoquant la nécessaire ouverture au pluralisme.

Mais nous savons également que les revendications nationalistes ne peuvent plus s'avancer sous la figure du sujet d'histoire canadien-français résumant en lui-même toute la société québécoise, comme cela a pu être le cas dans le néo-nationalisme des années soixante. Le sujet politique québécois d'alors se trouvait en effet tout entier contenu dans cette communauté d'histoire que constituait la collectivité canadienne-française qui se redécouvrait « Québécois » et qui allait politiser son nationalisme. Les revendications politiques des années 1960 et 1970

2. Une conscience historique n'est jamais étanche ni close sur l'identité de la communauté qui la porte majoritairement. Elle s'élabore à la faveur de rencontres. Non seulement les membres d'une même communauté ne partagent jamais unanimement les mêmes vues, mais le grand dialogue collectif que constitue la conscience historique est toujours habité de la présence de « l'autre ». On peut dire de la conscience historique franco-québécoise qu'elle correspond à une certaine narration de la situation historique dont les grandes balises événementielles, argumentatives et éthiques sont relativement stables.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

émanaient donc d'un sujet politique facilement repérable et dont le projet correspondait directement à son désir d'affirmation nationale.

Le monolithisme du sujet politique s'est fissuré au cours des années 1980 et 1990 en même temps que se complexifiait la définition du projet politique issu du nationalisme franco-québécois, cela dans la mesure où ce dernier relevait alors le défi de l'inclusion démocratique et de l'ouverture au pluralisme³. À partir de là, il s'agissait de promouvoir à la fois les revendications des francophones et de satisfaire les attentes des multiples « contre-sujets » politiques issus de la pluralisation de la communauté politique, attentes d'autant plus incontournables que leur légitimité s'appuie dorénavant sur une « resacralisation » des droits de la personne et de la démocratie dont l'après-communisme a été l'occasion. C'est la raison pour laquelle se trouvent apparemment sur le même pied les revendications nationalistes franco-québécoises, les revendications territoriales des nations amérindiennes, les velléités partitionnistes de certains groupes d'Anglo-québécois, mais aussi les attentes de reconnaissance de divers regroupements identitaires⁴. La légitimité de ces demandes de reconnaissance n'est pas en cause. Seulement, il faut constater qu'émerge de cette dynamique politico-identitaire un projet de société assez flou en même temps qu'un nationalisme naviguant en eaux troubles⁵. Je n'ignore pas, par ailleurs, que la communauté franco-québécoise est elle-même

3. On trouvera une intéressante synthèse de l'historique de ces transformations identitaires du point de vue de l'histoire de la pensée dans Yvan Lamonde, *Trajectoires de l'histoire du Québec*, Montréal, Fides, 2001.

4. La thèse la plus claire à cet égard se trouve sans doute chez Jean-Pierre Derriennic, *Nationalisme et démocratie : réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois*, Montréal, Boréal, 1995, p. 73-74. L'auteur y défend la thèse de l'égalité radicale de toutes revendications visant le droit à l'autodétermination. Dans une autre direction, Jocelyn Maclure a montré de quelle manière pouvaient entrer en concurrence les unes avec les autres les diverses identités au sein de la communauté politique. Voir *Récits identitaires. Le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Montréal, Québec Amérique, 2000. Dans la même perspective, voir Daniel Salée, « La mondialisation et la construction de l'identité au Québec », dans Mikhael Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), *Les frontières de l'identité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 105-125.

5. Voir à ce sujet la synthèse du débat entourant la définition de la nation québécoise de Geneviève Mathieu, *Qui est Québécois. Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, Montréal, VLB éditeur, 2001.

divisée quant à son auto-représentation tout autant que par rapport aux objectifs politiques qu'il conviendrait de poursuivre. C'est donc par commodité que je postule sa relative unité. Je ne cherche pas tant, en effet, à montrer l'homogénéité du groupe que, de manière plus générale, le fait que s'affirme en lui et au-delà des divisions qui le traversent, un sentiment d'appartenance communautariste.

Dans ce contexte, la question nationale québécoise se révèle dans toute sa complexité. Le défi que doit relever la société québécoise consiste à devoir recomposer la communauté politique autour d'un sujet politique réconcilié, lequel pourrait alors se donner un projet de société dans lequel se retrouveraient les diverses composantes du Québec actuel⁶. Le consentement de la société québécoise au projet nationaliste d'une majorité de francophones trouve ainsi sa pertinence dans la nécessité de refonder la communauté politique québécoise de manière à ce que puissent y être débattus des enjeux de société sans que cette discussion soit perpétuellement entravée par la persistance de la question nationale. N'a-t-on pas déploré de toutes parts la monopolisation du débat politique par la question nationale? En d'autres termes, une communauté politique « pacifiée » peut être le lieu d'une discussion col-

6. La réconciliation dont il est question ne signifie en aucune façon la neutralisation du conflit et le court-circuitage du politique. Dans la société moderne, le politique constitue le lieu à la fois symbolique et institutionnel de l'aménagement du conflit, mais il ne vise pas son abolition. Par ailleurs, c'est également au sein du politique que s'élabore le projet éthique du vivre-ensemble. Le politique s'institue en tant que projet éthico-politique en ce qu'il tente d'instituer le commun contre le particulier, l'universel contre l'historique, la volonté de la majorité contre celle de la minorité. Le politique est projet éthique parce que le déploiement des forces de l'émancipation doit s'accompagner du dispositif nécessaire à l'intégrité de la société comme totalité cohésive et signifiante. Autrement dit, le projet de la liberté est impossible sans que lui soit assigné dans la même intentionnalité celui de la soumission à une représentation relativement unitaire et cohérente de l'être-ensemble. On aura compris que la conception du politique qui se trouve au fondement des arguments que j'avance ici à la défense du communautarisme québécois se réclame d'une philosophie politique plus proche de celle d'Hannah Arendt que de celle de John Rawls, par exemple. Pour une conception du politique plus attentive à sa dimension dissensuelle, voir Jocelyn Maclure, « Pluralisme et démocratie : dialogue, décision et dissensus », dans *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, p. 251-267.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

lective portant sur un projet éthique de mise en commun d'autant plus riche qu'un consensus s'y est dégagé quant à la définition du sujet politique auquel cette communauté politique accepte de se rapporter symboliquement. Il existe donc des raisons éthiques pour lesquelles il y aurait lieu de militer en faveur d'un règlement du contentieux identitaire au sein de la communauté politique québécoise et de la convergence vers un sujet rassembleur. Je signalerai que c'est à partir de l'idée de cette réconciliation de la diversité qu'il est possible de concevoir de façon positive le ralliement des divers intérêts identitaires autour de la composante franco-québécoise.

Il nous faut d'abord dégager l'état des lieux. Une très riche et passionnante discussion portant sur la question nationale traverse la pensée politique au Québec. Je ne pourrai malheureusement pas rendre justice aux nombreux travaux qui s'y rencontrent et s'y affrontent et me limiterai à un dialogue avec deux auteurs dont la réflexion exerce une grande influence sur la discussion portant sur l'avenir du Québec. L'idée d'une recomposition politique et identitaire du Québec, et avec elle une certaine réécriture de l'histoire nationale, telle que l'a proposée Gérard Bouchard, inspire nombre de travaux qui d'une manière ou d'une autre font du pluralisme la donnée essentielle de la réalité socio-politique en même temps que la pierre d'assise de la recomposition de la communauté politique. Ce travail débouche sur la nécessité de la souveraineté du Québec, laquelle viendrait alors réaliser un projet démocratique d'inclusion politique de toutes les composantes culturelles et identitaires sous la figure rassembleuse d'une francophonie nord-américaine.

Dans une autre perspective, Jocelyn Létourneau récuse le volontarisme en vertu duquel Bouchard et tant d'autres appellent de leurs vœux l'achèvement de l'histoire canadienne-française, cela alors même que les Québécois dans leur vaste majorité sont, selon Létourneau, foncièrement réfractaires aux positions politiques trop affirmées.

Faire advenir ou non le destin francophone tel que le porterait de loin l'histoire canadienne-française, telle est bien la pierre d'achoppement de ces réflexions concurrentes. J'aimerais pour ma part essayer de mettre en lumière ce que me paraissent être les acquis les plus importants de ces travaux, mais en même temps montrer la nécessité de poser

autrement la question du Québec. On me pardonnera de ne ramener ces deux thèses qu'à ce qu'elles ont d'essentiel du point de vue de la critique que je leur adresse. Je ne rends pas justice aux subtilités qui les font en réalité moins abruptes que la lecture que j'en propose. La réduction que je leur fais subir vise à mettre en relief la difficulté à laquelle nous sommes confrontés pour penser le sujet politique québécois dans son unité historique en même temps qu'il nous faut ouvrir son récit de lui-même *au futur et au passé*⁷, cela dans la perspective de *Passer à l'avenir*⁸.

Aussi éloignées l'une de l'autre soient-elles, les positions respectives de Bouchard et de Létourneau me semblent chacune sous-estimer certains aspects essentiels à l'analyse de la situation du Québec, mais surtout au dénouement de la question nationale. En effet, ces deux tentatives de réinterprétation de la question du Québec, en dépit de leurs divergences et du différend qui a pu opposer leur auteur respectif⁹, partagent un certain nombre d'*a priori* et de perspectives. Toutes deux se consacrent au renouvellement de la conscience historique francophone afin de débloquent les voies de l'avenir. Toutes deux travaillent à la recomposition et à la réconciliation du sujet politique québécois avec lui-même. Je voudrais essayer de montrer que chez l'un et l'autre, il me semble pouvoir observer une contradiction entre la définition que leur thèse respective propose du sujet politique à actualiser et celle du projet qu'ils entretiennent pour lui.

Gérard Bouchard, afin de rendre possible son projet de francophonie nord-américaine, est amené à épurer la conscience historique franco-québécoise de son contenu communautariste. Il me semble alors que la position de Bouchard sous-estime la présence encore agissante, au sein de l'identité franco-québécoise, d'aspects communautaristes hérités de la vieille culture canadienne-française que l'auteur associe à

7. Ma lecture de la position de Gérard Bouchard s'inspire principalement de *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999.

8. Ma lecture de la position de Jocelyn Létourneau s'inspire principalement de *Passer à l'avenir*, Montréal, Boréal, 2000.

9. Jocelyn Létourneau a réservé une critique sévère aux positions de Gérard Bouchard dans *Passer à l'avenir* (p. 43-78).

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

« l'ethnicité ». Leur persistance dans la conscience historique francophone, aussi normale que légitime, résiste au projet de refondation identitaire articulée à la représentation d'une francophonie nord-américaine. Cette dernière, dont la définition essentielle renvoie à un projet d'ouverture indéfinie aux représentations identitaires qui voudront investir le discours identitaire francophone, me semble alors assez mal justifier les raisons pour lesquelles il faudrait continuer de poursuivre le projet de la souveraineté du Québec. En d'autres termes, le projet politique que dessine Bouchard correspond mal à la définition du sujet politique québécois qu'il réinvente.

Jocelyn Létourneau, quant à lui, veut voir se poursuivre l'aventure historique du sujet politique francophone en l'aidant à passer à l'avenir. Il s'agirait dès lors de le délester du poids d'un discours victimaire et obsédé de réparation qui lui assignerait le devoir de sortir de son ambivalence. Postulant la bonne santé culturelle et sociale de ce sujet politique, Létourneau se refuse à situer le renouveau de l'identité franco-québécoise dans le cadre d'un projet politique d'affirmation. Il adhère alors à un « laisser-faire » politique et sous-estime l'importance du politique en tant que nécessaire mise en forme de l'existence collective. À l'inverse de Bouchard, qui voit dans la souveraineté le prolongement de l'histoire française en Amérique, mais sous une figure radicalement étrangère au projet de la survivance qui en a longtemps été la seule formulation, Létourneau critique les volontarismes, quels qu'ils soient, qui, du côté fédéraliste comme souverainiste, voudraient faire advenir la conclusion de l'histoire canadienne-française. En tournant le dos aux idéologies de l'achèvement, Létourneau abandonne l'héritage culturel francophone (dont il dit pourtant l'importance de le prolonger) à sa possible disparition, cela dans la perspective théorique de la libre circulation des identités. Comme chez Bouchard, sa définition du sujet politique qui doit « se souvenir d'où il s'en va » s'accorde mal avec l'indétermination politique qui lui tient lieu de projet.

Le nouveau cercle de la nation

Le débat portant sur la définition du nationalisme québécois est captif de la tension qui s'est installée entre la nécessité de reconnaître le pluralisme identitaire et celle de répondre aux exigences de continuité que porte la conscience historique francophone. Gérard Bouchard a proposé de résoudre cette tension dans un projet de refondation identitaire dont le sujet historique se reconstituerait en élargissant le récit canadien-français aux collectivités qui en auraient été exclues jusqu'ici. Cette représentation identitaire nouvelle de la collectivité québécoise constituerait un dépassement de la culture canadienne-française dont les fondements culturels, sinon ethniques, interdisent aux Québécois d'autres origines de se représenter dans le grand cercle de la nation. Ce sujet historique se présenterait alors sous la figure d'une francophonie nord-américaine. L'idée du Québec comme francophonie permettrait l'inclusion de tous les membres de la société québécoise sur la base d'une définition dans laquelle le « coefficient d'ethnicité¹⁰ » serait réduit au minimum. La connaissance et l'usage généralisé du français poseraient alors les conditions d'une redéfinition identitaire du Québec dont le caractère francophone serait le socle. Cette francophonie existerait d'ailleurs déjà dans une large mesure puisque Bouchard estime que près de 95 % des Québécois utilisent le français soit comme langue maternelle, soit comme langue d'usage ou comme langue seconde ou tierce¹¹.

Voilà plus de quatre siècles que la culture québécoise est traversée d'apports et d'influences qui l'auraient faite beaucoup plus métissée que ce que le discours nationaliste a soutenu jusqu'au seuil des années 1960. C'est cette ouverture pour ainsi dire constitutive de la culture québécoise qui la rend aujourd'hui si spontanément réceptive au pluralisme qui s'affirme en elle et qui, en même temps, indique le renouvellement de la représentation identitaire. C'est aussi dans cette foulée que peut surgir le projet d'une redéfinition identitaire dont les frontières reconfigurées circonscraient dorénavant une francophonie nord-américaine plutôt que le territoire imaginaire clos sur lui-même des Canadiens français.

10. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, *op. cit.*, p. 64.

11. *Ibid.*, p. 63.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Se démarquant clairement des positions inspirées du nationalisme culturel tel que l'aurait, selon lui, formulé Fernand Dumont, Bouchard s'est attiré les foudres de certains nationalistes qui voient dans le rejet de la conception dumontienne d'une nation héritière et porteuse de la tradition canadienne-française l'abandon du projet souverainiste lui-même. Ce dernier perdrait toute pertinence, dans cette optique, parce qu'il ne serait plus possible de le rapporter à une collectivité repérable, celle dont le destin aurait été contrecarré par les forces de l'histoire et qui retrouverait maintenant les chemins de sa liberté. Mais il n'y a pas de contradiction aux yeux de Bouchard entre le projet d'une redéfinition identitaire de la nation québécoise en vertu de laquelle cette dernière s'arracherait à cette vieille représentation d'elle-même afin de s'ouvrir à la multiplicité culturelle et le projet de sa souveraineté politique.

Il me semble raisonnable de croire que la pertinence du souverainisme s'atténue au fur et à mesure que l'on s'éloigne d'une définition communautariste de la nation québécoise. Mais la critique que je m'appête à formuler de cette vue des choses ne se fonde pas sur un quelconque ressentiment inspiré du fait que la position de Bouchard entraverait la marche à la souveraineté du Québec. Je souhaite plutôt montrer que le projet que poursuit Gérard Bouchard contourne trop facilement la réalité communautariste¹² de la conscience historique francophone et que le projet de souveraineté qui en découle est alors aporétique dans la mesure où se trouve dissout dans une francophonie dé-substantialisée le sujet politique qu'elle devrait promouvoir.

12. Ce que l'on désigne le plus souvent par l'idée d'ethnicisme renvoie à certaines particularités culturelles de la collectivité canadienne-française. L'historiographie a reconnu dans ces particularités la prééminence des caractéristiques à fondements ethniques dans la représentation du nous-collectif, alors qu'il eut mieux valu penser ces caractéristiques à l'image de traits culturels dont la religion catholique, la langue française et le ruralisme ont constitué quelques-uns des éléments dominants, sans que ceux-ci appartiennent en propre au patrimoine canadien-français ainsi que le suggère l'idée d'ethnicisme. Il vaudrait donc mieux ressaisir la notion d'ethnicisme sous celle de communautarisme.

Le Québec du passé au futur : une téléologie

Il convient d'abord de mettre en lumière la thèse sous-jacente à la proposition de Gérard Bouchard. À la différence de ce qu'annonce le titre de son essai, ce n'est pas tant du Québec *au* passé et *au* futur dont il est question (comme s'il s'agissait de deux photographies placées côte à côte) que d'une lecture du Québec tout entière consacrée à retrouver sous les décombres d'une déroute historique la secrète destinée qui conduit du passé au futur. À vrai dire, c'est cette mise en évidence des intentions premières qui permet peut-être, comme nous le verrons, de comprendre la raison pour laquelle peuvent cohabiter, de manière un peu contradictoire, l'idéal civique et cosmopolitique d'une francophonie nord-américaine et le projet de la souveraineté du Québec. La contradiction réside alors dans le fait que ce projet n'est pas essentiel à la réalisation de la francophonie dont Bouchard souhaite l'avènement.

La thèse qui traverse en filigrane la pensée de Bouchard reprend celle de l'inachèvement du destin québécois. Elle s'appuie en effet fondamentalement sur la conviction que les Québécois devraient chercher à renouer le fil d'une destinée contrariée de manière à réaliser enfin l'achèvement d'un parcours historique dont la trajectoire devait aboutir à l'indépendance nationale. C'est à l'aide de « perspectives comparatives » au sujet des collectivités neuves que l'on peut apercevoir la singularité du cas québécois. Pour Bouchard, le Québec, que contient en puissance le projet colonial français, constitue une collectivité neuve dont le moment fondateur recelait, à la manière d'une destinée, son éventuelle émancipation. Cette destinée, c'est celle que partagent toutes les sociétés du Nouveau Monde et qui les a conduites à l'indépendance nationale. Bouchard s'est employé à montrer que toutes ont en commun d'avoir caressé l'idéal national à la suite d'une opération de rupture avec la mère patrie. Le Québec brillerait par son exception. C'est ainsi qu'il faut lire ces constats apparemment neutres mais en réalité chargés d'un certain regret et d'une volonté de réparation.

Une fois installés sur le territoire d'adoption, les immigrants ont partout acquis tôt ou tard le sentiment de former une *autre* société et se sont dès lors employés à

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

la tâche de se donner une représentation d'eux-mêmes et des autres, de s'assigner des traits, des idéaux, des valeurs distinctifs, de se dessiner un avenir (utopies) et une mémoire. Ce faisant, et par des chemins divers, ces collectivités ont *toutes* accédé à l'idée de nation¹³.

Mais le Québec constitue une exception à cet égard, cela parce que son élan aurait été brisé par les aléas d'une histoire particulière. Bouchard situe le blocage de ce mouvement naturel de l'histoire au moment de l'échec des Rébellions de 1837-1838. Il rejoint alors toute une historiographie pour laquelle cette défaite a pu engendrer un repli identitaire que l'Église ultramontaine va en quelque sorte mettre en forme, appuyée en cela par une petite bourgeoisie tournée vers l'Europe. Réfractaire à une américanité dans laquelle baigne pourtant la population dans l'ordinaire de ses activités, le nationalisme défensif, qui était né de cette rupture dans l'histoire canadienne-française, allait tourner le dos durant plus d'un siècle au destin que l'histoire avait dessiné pour le Québec et qui l'appelait à l'émancipation. On trouve dans cette idée d'un rendez-vous raté la représentation d'un inachevé qui giserait au fond de la conscience historique francophone et que les contemporains auraient charge de réaliser. « Il subsiste chez les Québécois francophones un rêve américain (au sens continental) qui ne s'est jamais réalisé, un capital de motivation et d'initiative qui n'a pas été pleinement exploité¹⁴ ».

C'est dans la perspective d'une telle réconciliation du Québec avec son américanité et, plus fondamentalement peut-être, dans une volonté de remise en marche de ce qui se serait enrayé dans l'histoire du Québec, que Bouchard peut alors se réjouir des signes de renaissance qui caractérisent, depuis la Révolution tranquille, le nouveau nationalisme québécois. C'est en effet avec la Révolution tranquille et le néonationalisme que sera réanimé le vieil idéal d'émancipation et que le Québec sera rendu à son destin, celui d'acquérir comme toutes les autres

13. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, op. cit., p. 136-137 ; je souligne.

14. Gérard Bouchard, « La nation au singulier et au pluriel. L'avenir de la culture nationale comme "paradigme" de la société québécoise », *Les cahiers de recherche sociologique*, n° 25, 1995, p. 97.

collectivités neuves son indépendance nationale. C'est alors à la nécessité d'un redressement de l'histoire que répondrait le projet souverainiste.

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que le rêve souverainiste s'est réveillé, suscitant une volonté de redéfinition qui projette désormais le Québec comme une société américaine lestée d'un héritage européen, parvenue à la croisée de chemins et désireuse de se tracer une voie originale dans le Nouveau Monde¹⁵.

Ce rêve à réaliser et ces utopies ressuscitées dont parle Bouchard avec tant d'éloquence, ne les voit-on pas se cristalliser dans ce « rêve souverainiste » ? Ce dernier complèterait la rupture longtemps différée avec « l'héritage européen » et verrait enfin le Québec consentir au destin que lui préparait son appartenance au Nouveau Monde. Mais, selon Bouchard, avec la complexification récente de la question nationale, de nouvelles menaces pèseraient sur l'achèvement de la destinée québécoise. En effet, la pluralisation de la communauté politique québécoise et l'ouverture au pluralisme dont il faut se réjouir ont quand même pour effet de conférer une légitimité nouvelle aux revendications amérindiennes et anglo-québécoises, en même temps que paraît resurgir la « vieille identité canadienne-française » et le risque d'une réethnisation de la question nationale¹⁶. Cette reformulation de la question nationale exigerait que soit repensé à nouveaux frais un nationalisme rassembleur. C'est la raison pour laquelle Bouchard a proposé l'idée d'une réécriture de l'histoire nationale. Cette dernière aurait pour objectif d'inclure la diversité au sein du grand récit canadien-français de manière à lever les nouveaux obstacles qui se dressent.

Le fondement le plus profond de l'entreprise de Gérard Bouchard réside dans cette philosophie de l'histoire appliquée aux collectivités neuves qui veut que celles-ci soient appelées à la pleine maîtrise de leur destin. La souveraineté nationale constitue le moyen qu'elles ont toutes trouvé afin de réaliser cette destinée. Il s'agit ici d'une véritable

15. Gérard Bouchard, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », *L'Action nationale*, Montréal, vol. 87, n° 4, avril 1997, p. 133.

16. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, op. cit., p. 13.

téléologie puisque dans cette perspective, la réalisation de la souveraineté du Québec accomplirait la promesse secrète que se sont faite à elles-mêmes toutes les collectivités neuves au moment de leur fondation.

Jocelyn Létourneau n'a donc pas tort de reconnaître dans l'entreprise de Gérard Bouchard un projet de l'achèvement historique. Je ne suis pas disposé pour ma part à lui reprocher son attachement au projet souverainiste ni d'entretenir le rêve de voir se prolonger dans des formes renouvelées le parcours historique francophone. Mais, en n'assumant pas pleinement la posture téléologique qui est la sienne à propos de la souveraineté du Québec et en invoquant plutôt les vertus cosmopolitiques d'une francophonie ouverte à la diversité, Bouchard ne montre pas clairement pour quelles raisons ce projet devrait s'accompagner de la souveraineté. Sa position politique me semble relever d'une conception assez romantique du destin québécois. Elle devrait peut-être alors s'avancer pour ce qu'elle est sans renoncer à l'idéal d'ouverture dont Bouchard s'est fait le convaincant défenseur.

Francophonie nord-américaine et héritage culturel franco-québécois

Le problème que soulève l'idée d'une francophonie décloisonnée réside bien sûr dans le sort que réserve un tel projet à l'héritage culturel canadien-français et à son prolongement dans l'identité franco-québécoise contemporaine. Il est en effet légitime de se demander si cette reconfiguration de la représentation collective des Québécois écarte toute référence à la culture et, plus exactement, à l'héritage de ce que Dumont associe, lui, à la nation « française », c'est-à-dire à la collectivité canadienne-française. En d'autres termes, peut-on prétendre, ainsi que l'a fait Serge Cantin, que la redéfinition identitaire proposée par les promoteurs d'une ouverture tous azimuts à l'altérité a pour effet de liquider la référence à l'histoire canadienne-française et de couper de ses justifications morales et politiques le projet de l'indépendance du Québec ? Subsiste, en effet, l'épineuse question de savoir ce qu'il faut faire de ce qui persiste à se représenter sous les traits de l'acquis, de l'héritage et, de manière plus claire encore, de la culture canadienne-française.

Ce problème, Gérard Bouchard l'aperçoit clairement et va s'employer à le circonscrire. L'auteur de *La nation québécoise au futur et au passé* se défend ainsi de pratiquer une philosophie politique de « l'ethnicité-zéro ». La culture est le ciment de la socialité et on ne saurait l'écarter du projet de refondation de la communauté politique ainsi que le proposent les tenants du nationalisme civique¹⁷. Le projet d'une francophonie nord-américaine ne signifie pas pour Bouchard l'abandon de toutes références à l'héritage culturel francophone, à condition que le grand récit qui le porte s'ouvre aux discours identitaires d'autres groupes, ceux qui ont fait route historiquement avec les francophones tout en ayant été tenus à l'écart de cette narration. Les sociétés autochtones de même que les communautés qui se sont jointes plus récemment à la société québécoise comptent parmi les collectivités que l'auteur souhaite voir rejoindre le discours identitaire québécois. Se gardant d'évacuer la dimension communautariste de la culture et ainsi de basculer dans une conception purement civique de la nation, Gérard Bouchard a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il est possible de conjuguer les dimensions culturelle et civique dans l'édification de la nation.

Il n'en demeure pas moins que la question de « l'ethnicité » est encombrante aux vues de la thèse de Bouchard. Ainsi, la définition qu'il propose des traits culturels ou « ethniques » qu'il conviendrait de conserver dans la production du nouveau discours identitaire témoigne de la difficulté d'ouvrir le discours identitaire franco-québécois à la diversité sans toutefois tourner le dos à l'histoire. On aperçoit cette difficulté lorsque, par exemple, Bouchard tente d'inventorier ce qui pourrait légitimement être retenu de la culture canadienne-française et réinvesti dans une culture nationale ouverte à la diversité. À côté des grandes valeurs politiques et sociales de la modernité (la démocratie, le droit, la solidarité), Il estime que l'on « mettra à part également les symboles nationaux qui représentent les institutions chargées soit de promouvoir ces valeurs communes, soit de faire respecter les règles fondamentales de la vie collective¹⁸ ». Or, la difficulté tient ici au fait que les symboles

17. Gérard Bouchard, « Le Québec et la diversité », *Le Devoir*, 26 mars 1997.

18. Gérard Bouchard, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », *op cit.*, p. 128.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

nationaux, qui servent effectivement de repères aux règles d'une certaine éthique sociale, sont toujours « contaminés » par une culture particulière. Confier à l'État le soin d'entretenir ces symboles, c'est lui confier la tâche d'assurer la pérennité d'une symbolique associée à une certaine culture et de marquer alors une prééminence. Il en est ainsi, par exemple, des symboles que se donnent les institutions étatiques (la fleur de lys, la couleur bleue, le décorum associé au parlementarisme britannique) et des référents culturels auxquels recourt la toponymie et qui rappellent, par exemple, le passé catholique d'une société qui n'a pas ménagé les appels aux saints du paradis afin de nommer ses villages. Cette symbolique exprime toujours une expérience culturelle spécifique. Comment réconcilier cette symbolique historiquement située et l'idéal que poursuit Bouchard d'une épuration des contenus de culture trop étroitement associés à l'univers canadien-français ?

Posée à l'envers, cette question revient à se demander ce qu'il en est alors de cette filiation qu'il conviendrait d'assumer au sein de la culture québécoise. Les aspects de cette culture relevant de l'héritage, ceux qui font en sorte que le projet bouchardien ne viserait pas « l'ethnicité zéro » tiennent à peu de choses. Mais, selon Bouchard, la faible teneur ethnique du nouveau discours identitaire ne céderait rien à l'essentiel de ce qui doit être préservé. Quels sont les éléments à caractère ethnique que l'auteur estime pouvoir être légitimement défendus dans le cadre d'une identité francophone nord-américaine ?

La langue française constitue l'élément le plus lourd du résidu ethnique que Bouchard estime pouvoir et devoir être défendu. En tant que langue publique commune nécessaire à la production d'une véritable communauté politique, la prééminence de la langue française peut aisément faire l'objet d'un consensus pour peu que l'on accepte la nécessité d'un outil de communication partagé. Cette conception apparemment utilitariste de la langue a été critiquée parce qu'elle oblitérerait le fait que la langue constitue bien davantage qu'un outil de communication dans la mesure où elle est aussi « ce qu'est forcément une langue, c'est-à-dire une culture¹⁹ ». Le point de vue de Dumont est clair sur cette

19. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, p. 67, cité par Serge Cantin, « Nation et mémoire chez Fernand Dumont. Pour répondre à

question. La langue ne saurait se réduire à sa seule fonction instrumentale :

Il existe d'autres facteurs d'identité : un territoire, des coutumes, un pouvoir politique... Tous ces éléments supposent, pour une collectivité, un travail d'interprétation de sa condition qui confère à la langue un statut exceptionnel, à la fois comme moyen de cette interprétation et comme garantie que celle-ci provient du groupe lui-même. Le langage témoigne de la puissance de l'imagination et des signes dans les changements sociaux ; s'attacher à sa défense et à sa promotion, ce n'est pas céder à quelque diversion idéaliste²⁰.

Bouchard ne récuse pas formellement cette vue des choses. Il insiste lui-même sur le fait que la langue française porte en elle un vécu historique particulier. Au-delà de son caractère utilitaire, la commune utilisation de la langue française constituerait un legs que se partageraient les diverses composantes de la société québécoise. De cette façon, le rapport à la langue française s'inscrirait dans une certaine continuité culturelle, mais ne menacerait pas, du fait de sa faible teneur ethnique, l'intégration du plus grand nombre. C'est ce qu'il faut entendre encore lorsque, parlant des luttes sans cesse reconduites en faveur de la survie de la langue française, l'auteur écrit que « la mémoire de cette lutte survit elle aussi, non seulement dans sa dimension strictement linguistique, mais dans la perspective large d'une collectivité qui s'est employée à s'affranchir de ses dépendances politiques, culturelles et économiques²¹ ». Pourtant, parce que sa thèse le conduit à devoir édulcorer les aspects de la conscience historique franco-québécoise trop directement associés au vécu communautaire de cette communauté, Bouchard est amené à atténuer la teneur culturelle du rapport à la langue. C'est ainsi qu'il estime que sa proposition est susceptible de rallier toutes les composantes du Québec actuel dans la mesure où il s'agirait de définir le

Gérard Bouchard », *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, Comeau et Nadeau, vol. 9, n° 1, automne 2000, p. 48.

20. Fernand Dumont, *ibid.*, p. 127.

21. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, *op. cit.*, p. 70.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

nouvel « ensemble culturel » que formerait un Québec réinventé à partir d'un « critère strictement linguistique²² ». De la même manière, l'État québécois peut légitimement légiférer en vue de protéger la langue française dans la mesure où il serait nécessaire « d'aménager les conditions minimales qui permettent à la science, aux arts et aux lettres québécoises de prospérer en français (sans égard à l'origine ethnique des acteurs)²³ ». Le projet d'une francophonie nord-américaine paraît ainsi faire du français le lieu de rassemblement d'une communauté politique refondée, mais cela de manière essentiellement pragmatique. Si l'on accepte la validité de cette critique en vertu de laquelle la conception de Bouchard réduit effectivement la référence à la langue à sa dimension communicationnelle, il faut reconnaître que cette composante « ethnique » qu'il conviendrait de préserver dans le discours identitaire à refaçonner ne recèle plus de signification culturelle.

L'énumération des autres composantes ethniques que devrait inclure la nouvelle identité francophone nord-américaine est plus révélatrice de l'inconfort dans lequel se trouve une thèse dont l'assomption du pluralisme constitue le fondement. Ayant justifié la nécessaire reconnaissance de la langue française, Bouchard se porte ensuite à la défense des « traditions ». Mais que recouvre ici l'idée de traditions ? L'auteur estime que

si l'ethnicité inclut *a priori* l'ensemble des symboles collectifs, des traditions, des produits de la culture, des valeurs sociales, des idéaux reliés à un certain projet de société, des croyances et des visions du monde, il conviendrait de ne retenir de cet agrégat de représentations collectives que les éléments susceptibles de servir les fins de l'intégration de la pluralité²⁴.

Les valeurs fondamentales, « y compris l'obligation au travail, la solidarité », de même que les institutions vouées à leur défense constitueraient les éléments liés à l'ethnicité susceptibles d'être récupérés dans la perspective universaliste dans laquelle devrait se recomposer le discours

22. *Ibid.*, p. 69.

23. Gérard Bouchard, « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité », *op. cit.*, p. 129.

24. *Ibid.*

identitaire québécois²⁵. L'adhésion aux grandes valeurs politiques de la modernité grâce auxquelles le particulier s'élève au rang de l'universel constituerait donc une autre dimension de l'héritage culturel qu'il s'agirait non seulement de préserver mais de faire valoir. Or, cette définition tend à faire des traditions des dispositions éthiques relatives aux normes de l'existence sociale, ou, si l'on préfère, une posture éthico-politique structurant les règles de l'agir en commun. Il est vrai que ces valeurs peuvent être cultivées et faire l'objet d'une pédagogie de la citoyenneté. De même, on peut sans doute affirmer qu'elles sont transmissibles. Mais je ne crois pas que l'on puisse considérer qu'elles appartiennent en propre au parcours historique singulier des Franco-Québécois. Ce qui semble secondarisé dans cette définition, c'est bien cette autre dimension de la tradition qui fait d'elle le réservoir d'une certaine singularité et, par là, d'un certain rapport subjectif à l'histoire. Cette dimension de la tradition, l'auteur veut s'en démarquer en se méfiant de la « perspective substantialiste » qui la caractérise effectivement²⁶. Mais ce faisant, Gérard Bouchard ne parvient pas, me semble-t-il, à montrer de quelle manière l'idéal d'une francophonie nord-américaine se fonderait sur l'histoire franco-québécoise, même en supposant que cette dernière soit réécrite.

Ayant réduit au minimum, sans l'avoir théoriquement écartée, la présence d'éléments communautaristes au sein du nouveau discours identitaire, Bouchard estime qu'il est alors possible de « superposer » la « nation culturelle » à la « nation civique²⁷ ». Mais, pour parvenir à la superposition heureuse des dimensions communautaristes et « civiques », Gérard Bouchard a d'abord dû réduire la dimension culturelle de « l'être-ensemble » québécois à la commune utilisation du français et ensuite réinterpréter la notion de tradition dans les termes d'une éthique politique faite d'adhésion aux grandes valeurs à portée universaliste de la modernité. Certes ces valeurs, soutient-il, sont toujours interprétées à l'aune d'une histoire particulière. Mais c'est avec un certain inconfort qu'aussitôt reconnue la réalité communautariste de ce qu'on pourrait

25. *Ibid.*

26. Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, *op. cit.*, p. 66.

27. *Ibid.*, p. 63.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

appeler les « traditions politiques », l'auteur tente d'inhiber l'irruption de l'ethnique dans l'universel en soutenant

[qu'] il faut éviter de donner comme universels (ou à portée universelle) des traits qui ne le sont pas et de décréter quelque préséance en faveur de particularismes (la langue faisant ici exception, pour les raisons mentionnées). Par ailleurs, il est utile de distinguer ce qui, dans la culture québécoise, relève directement du droit et de la citoyenneté (par exemple les valeurs fondamentales) et ce qui relève de la culture publique commune, c'est-à-dire celle qui s'élabore en principe au-delà des appartenances ethniques²⁸.

Pour que la « superposition » dont on parle soit possible, il faut que la dimension communautariste de l'identité francophone ait été préalablement neutralisée. La superposition n'est possible que dans la mesure où l'on a d'abord désamorcé les aspects « ethniques » auxquels Bouchard prétend ne pas avoir complètement renoncé. La superposition réussie des dimensions « culturelle » et « civique » ne peut donc s'effectuer qu'au prix d'un délestage d'éléments de représentation trop étroitement associés au parcours historique canadien-français, de même que par une réécriture de l'histoire nationale dans laquelle ces derniers sont sublimés dans la découverte rétrospective de la diversité identitaire québécoise.

Bouchard ne parvient donc à introduire les idées d'ethnicité et de traditions dans son modèle qu'au prix d'un déplacement de leur sens premier. La tradition n'est pas seulement le legs d'un *ethos* politique du vivre-ensemble – ce qu'elle est aussi et là-dessus on peut suivre Bouchard – elle est également le legs d'une mémoire, c'est-à-dire d'une expérience singulière et contingente du monde. C'est dire aussi qu'elle porte un certain sens de la continuité, de la pérennité et de la fidélité à soi-même. C'est aussi la raison pour laquelle cette mémoire peut engendrer un désir d'achèvement. Ce qu'occulte en réalité la superposition en question, c'est la tension constitutive à l'intérieur de laquelle s'organise la dynamique politique québécoise. Le lieu précis du désaccord dans le débat politique actuel tient à la place que peuvent

28. Gérard Bouchard, « Le Québec et la diversité », *op. cit.*

légitimement tenir des revendications à portée communautariste en contexte pluraliste. Il me semble alors que Bouchard réconcilie trop facilement ce qui tend plutôt à s'opposer et qui constitue l'essentiel de la réalité politique d'une société comme celle du Québec.

Affranchie des traits trop immédiatement associés à la représentation identitaire canadienne-française, la nouvelle conscience historique se cristalliserait donc autour d'un nouveau sujet politique dont le projet de souveraineté qu'il continuerait de porter serait alors celui d'une francophonie nord-américaine. Mais il faut maintenant interroger la pertinence d'un tel projet après avoir redéfini le sujet politique de manière à le décentrer de la communauté d'histoire franco-québécoise.

Une francophonie nord-américaine n'a pas besoin de la souveraineté du Québec

Jocelyn Létourneau a critiqué chez Bouchard le désir de voir s'achever la téléologie franco-québécoise dans la souveraineté du Québec comme s'il s'agissait de la destinée normale de toute société. Il récuse le volontarisme en vertu duquel Bouchard appelle de ses vœux l'achèvement de l'histoire canadienne-française, cela alors même que les Québécois dans leur vaste majorité sont, selon Létourneau, foncièrement réfractaires aux positions politiques trop affirmées. Létourneau a certainement raison de reconnaître dans la poursuite de ce projet un certain volontarisme historique. Ce dernier n'est pas rare chez les intellectuels francophones. Nous savons qu'il s'accompagne maintenant d'un désir partout manifeste d'inclusion de tous les Québécois²⁹. Cette vue des choses soulève la difficulté de concilier un projet communautariste et une représentation inspirée du nationalisme « civique » dans laquelle l'affirmation de ces identités menacerait les fondements démocratiques de la communauté politique. Chez de nombreux intellectuels québécois,

29. Cette volonté d'intégration démocratique des diverses composantes de la société québécoise est manifeste à la lecture d'un ouvrage récent réunissant de nombreux intellectuels québécois voués à l'analyse du nationalisme contemporain. Voir *Penser la nation québécoise*, Michel Venne (dir.), Montréal, Québec Amérique, 2000.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

la réconciliation de cette apparente contradiction passe par un relâchement de l'unité communautariste franco-québécoise et par l'élargissement de la conscience historique qui la fonde. C'est bien ce que recouvre l'idée d'une francophonie nord-américaine. Mais la refondation identitaire dont Bouchard se fait le promoteur débouche sur l'aporie d'une souveraineté sans objet. La redéfinition de l'identité québécoise qu'il appelle de ses vœux et les moyens qu'il propose d'adopter à cette fin semblent, en effet, soulever une contradiction au regard de sa propre thèse.

La constitution d'une francophonie nord-américaine n'a pas besoin pour se réaliser de s'achever dans la souveraineté du Québec, pas plus que dans tout autre projet politique. Le projet d'une francophonie nord-américaine est déjà lancé et s'alimente du dynamisme des acteurs sociaux. Il se trame dans le bouillonnement même de la culture, dans les rencontres dont elle est l'espace, dans les influences dont on dit qu'elles contribuent au métissage culturel. Sa marche en avant est repérable aux pratiques culturelles de la jeunesse québécoise déjà largement acquise à l'américanité, convaincue aussi de la porosité des identités. La fréquentation d'une musique aux accents métissés constitue à cet égard l'un des plus puissants vecteurs d'ouverture à la différence et de découverte de la richesse des cultures. À Montréal, la réalité des écoles multiethniques installe profondément au cœur de cette culture de la jeunesse l'évidence de la diversité des appartenances et la conviction de leur égale valeur. Soutenue par les dispositions de la Charte de la langue française relatives à la langue d'enseignement, cette francophonie est donc en train de se faire. Elle n'a pas attendu que nos analyses lui ouvrent la voie. Je ne crois pas non plus qu'elle attende que nous lui définissions le cadre politique dans lequel elle va se déployer. En ce sens, la souveraineté du Québec ne constituerait ni le frein ni le catalyseur de cette dynamique.

Si ce que Gérard Bouchard appelle de ses vœux correspond bel et bien à ce que propose *La nation québécoise au futur et au passé*, c'est aux forces des identités qu'il faut nous en remettre. C'est du métissage identitaire, du jeu des rencontres et de l'hybridité culturelle qu'il faut attendre les mutations dont la société québécoise sera l'objet. Il arrive alors que le travail historique menant à la formation achevée de cette

francophonie nord-américaine rende caduc le projet souverainiste. Si, comme je le prétends, la production d'une communauté francophone québécoise est déjà en marche, si, comme je le crois, la vie culturelle et sociale de Montréal illustre à tous les jours cette mutation, alors le projet de Gérard Bouchard est d'ores et déjà en acte et il n'a besoin pour se poursuivre que de la protection qu'assure à la langue française la Loi 101 en tant que cette dernière garantit les assises de la langue publique commune.

De même, si la dimension proprement culturelle de l'histoire francophone ne tient plus dans le projet bouchardien qu'à l'affirmation de la langue française à côté de laquelle on prétend reconnaître d'autres composantes (le droit, la démocratie, la solidarité) dont on ne voit guère en quoi elles relèvent en propre de cette histoire, si, donc, la dimension proprement culturelle de l'identité franco-québécoise est marginalisée, on voit mal, là encore, la nécessité de la souveraineté.

Certes, le projet d'une francophonie nord-américaine est exaltant et c'est dans cette direction que se reconfigure actuellement l'identité québécoise. Cette aventure est celle des Québécois du XXI^e siècle. Ce qu'elle met en jeu et ce qu'elle implique, c'est le fait que la culture québécoise est appelée à subir de profondes transformations dans cette reconversion identitaire à la faveur de laquelle elle s'ouvrira toujours davantage au pluralisme et assumera davantage encore son destin nord-américain. Mais pour l'heure, on ne saurait ignorer la persistance d'une conscience historique francophone encore associée à la vieille expérience canadienne-française du monde et dont les représentations des Franco-Québécois d'aujourd'hui sont encore imprégnées. Ainsi, le métissage identitaire dont j'ai parlé au sujet de la jeunesse québécoise ne doit pas faire oublier que la rencontre de l'autre n'a pas encore aboli le « vous autres les Québécois » dont les nouveaux arrivants font toujours usage à l'endroit des francophones³⁰, non plus que ne se sont effacées du discours quotidien de la cour d'école les désignations ethniques.

30. Micheline Labelle, Daniel Salée et Yolande Frenette, *Incorporation citoyenne et/ou exclusion ? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*, Ottawa, Fondation canadienne des relations raciales, juillet 2001, p. 141.

Dénouer le récit de soi-même pour passer à l'avenir

Comme Gérard Bouchard, dont il entend par ailleurs se démarquer, Jocelyn Létourneau estime que le rôle de l'intellectuel consiste à éclairer les voies de l'avenir³¹. Comme Bouchard encore, il croit qu'une réécriture de l'histoire ou encore un refaçonnement du grand récit identitaire franco-qubécois s'impose dans cette ouverture à l'avenir. Toutefois, cela ne signifie en aucune façon la commémoration des défaites ou des hauts faits d'armes dont le récit aurait pour effet de placer les francophones dans l'attente du grand soir.

Létourneau récuse le récit victimaire dans lequel se seraient empêtrées des générations d'intellectuels voués à l'interprétation de la société québécoise. C'est le centre de gravité de la thèse que soutient sans défaillir *Passer à l'avenir*. Toute une historiographie, de Garneau à Dumont, se serait ainsi employée à ressasser le récit des humiliations dont serait jalonnée l'histoire canadienne-française et qui culminerait aujourd'hui dans un désir de réparation. Ce dernier s'exprimerait de manière exemplaire dans le projet souverainiste seul capable de réconcilier les Canadiens français victimes de l'histoire et les Québécois d'aujourd'hui.

Or, pour Létourneau, cet apitoiement sur soi tel que le cultiverait le grand récit canadien-français bloquerait les voies de l'avenir. Plus précisément, il ferait l'impasse sur la donnée pourtant la plus fondamentale du vécu politique des Canadiens français de jadis comme des Québécois d'aujourd'hui. Cette donnée les révélerait dans leur « ambivalence d'êtres ». Aux yeux de l'auteur, toute l'histoire témoigne de cette ambivalence identitaire, laquelle n'aurait d'ailleurs rien pour étonner, pour peu que l'on accepte le fait que la situation de minoritaire à l'enseigne de laquelle s'est constituée la situation socio-historique francophone allait fonder presque naturellement cette propension à préserver l'essentiel dans le cadre d'une stratégie faite d'allégeances partagées et dans la constitution d'identités imbriquées.

31. Les considérations qui suivent s'appuient principalement sur *Passer à l'avenir*, *op. cit.*

L'ambivalence d'êtres qui constitue le noyau dur de l'identité du collectif canadien-français ne signifierait ainsi aucune déchéance, non plus qu'elle n'exprimerait une incapacité à se définir dans une certaine positivité. L'assurance tranquille que procure une identité collective monologique et bien campée n'émergerait pas en effet du grand récit francophone. Mais, demande Létourneau, pourquoi prétendre qu'une telle assise est nécessaire au bonheur d'une collectivité? Pourquoi faudrait-il que l'identité, pour être heureuse, doive pouvoir proclamer son unicité et orienter, de même, ses stratégies émancipatrices en une seule direction, celle qu'une grande destinée aurait arrêtée pour elle? L'histoire canadienne-française puis franco-qubécoise a conduit les membres de cette société à « jouer leurs cartes » de manière à assurer la reproduction de leur monde et de façon à tirer le meilleur parti des situations. C'est la raison pour laquelle on trouverait partout dans cette histoire l'évidence de cette ambivalence qui fait si souvent des Franco-Québécois des fédéralistes critiques ou des nationalistes modérés. C'est elle encore qui les rallie autour d'un idéal de souveraineté assortie d'un partenariat. C'est la raison aussi pour laquelle l'affirmationnisme francophone n'a jamais tourné le dos à une certaine filiation canadienne et que, à l'inverse, l'adhésion au Canada se s'est jamais entièrement délestée d'une certaine québécity.

La tâche qui incombe ainsi à ceux qui font œuvre d'interpréter cette société consisterait d'abord à assumer l'ambivalence d'êtres. Rompant avec l'habitude de y reconnaître la persistance d'une pathologie atavique, il s'agirait de déceler dans cette ambivalence la vérité essentielle de l'aventure francophone, la trame de son récit identitaire, en même temps que l'élément clé d'une stratégie politique visant la reconduction de l'héritage culturel des Québécois d'héritage canadien-français.

Létourneau s'érige alors contre les volontarismes théoriques et politiques obsédés d'achèvement et portés par un désir de réparation historique. La position de l'auteur ne doit pourtant pas être lue comme la simple récusation du projet souverainiste. Létourneau n'est pas ce traître à la nation dont toute l'entreprise théorique ne viserait en définitive qu'à contrecarrer un certain projet politique. Au contraire, la thèse de Létourneau constitue une avancée de première importance sur le plan

historiographique. Elle contribue à la dédramatisation du discours identitaire franco-qubécois et pose les conditions d'un débat politique plus fructueux.

Le constat d'une ambivalence constitutive de l'identité québécoise n'empêche pas l'auteur de soulever la question, très importante à ses yeux, de l'héritage et du legs. Cela précisément parce que c'est de l'avenir dont il est question dans cet essai et du nécessaire aménagement de la mémoire collective en vue de ce passage. Mais alors que faut-il transmettre, demande Létourneau à l'instar de Bouchard? Assumant l'ambivalence d'êtres, l'intellectuel devrait d'abord renoncer au projet lancinant et toujours déçu d'une réparation des torts, d'un redressement de ce que l'histoire aurait faussé, d'une émancipation trop longtemps différée. Au contraire, transmettre signifierait plutôt le fait de traduire en projets pragmatiques ce que l'on aura reconnu comme une posture existentielle. Il ne faudrait pas chercher alors le dépassement de cette ambivalence dans un discours identitaire qui la révèle plutôt comme stratégie d'adaptation, comme capacité à tirer le meilleur parti de situations adverses. Plus encore, il s'agirait de reconnaître en elle une certaine aptitude au bonheur dans un contexte où, pour n'avoir pas toujours gagné, on n'aura pas si souvent perdu.

Je discuterai de cette thèse en tentant de faire ressortir ce qui m'apparaît constituer une contradiction entre, d'une part, la nécessité à laquelle souscrit Létourneau de transmettre et, d'autre part, l'apologie de l'ambivalence qui conduit à terme à ne plus avoir rien à transmettre en laissant à l'héritage en question le soin d'assurer sa propre pérennité.

Que transmettre dans l'ambivalence d'êtres?

Chez Létourneau, la volonté de transmettre un certain legs s'accompagne d'une représentation dans laquelle les modalités de transmission ne sont pas définies autrement que dans le jeu politique que domine l'ambivalence d'êtres. En d'autres termes, les Franco-Québécois n'ont pas à forcer les conditions de cette transmission dans un quelconque projet d'affirmation prenant en charge la tâche de passer à l'avenir. Toute forme de volontarisme serait mal inspirée dans un

contexte où les Franco-Québécois disposent *de facto* des moyens de leur avancement et d'autant plus dissonante que le Canada n'a jamais contrecarré à ce point la survivance de la collectivité.

Ce que Jocelyn Létourneau propose de transmettre en réalité, c'est l'*ethos* sur lequel fait fond la conscience historique francophone davantage qu'une certaine subjectivité ou encore un rapport singulier à soi-même tel que l'aurait produit l'histoire francophone. Il considère ainsi que l'héritage à transmettre ne réside pas tant dans le cumul d'un certain nombre de traits culturels sédimentés et, pour ainsi dire chosifiés, que dans un savoir accumulé de tolérance, d'aptitudes démocratiques et dans la mise en valeur d'un certain « bénéfique accumulé de bonté³² ». Cet *ethos*, c'est ce que recouvre, dans *Passer à l'avenir*, l'idée de cette modération pour ainsi dire constitutive de l'identité et la propension à l'adaptation stratégique. L'*ethos* en question résiderait dans une disposition au repositionnement identitaire perpétuel en vertu duquel la collectivité aurait su aménager sa place au sein d'un cadre politique dont Létourneau convient qu'il a pu signifier oppression et marginalisation du point de vue canadien-français³³. Ce qu'il s'agirait de transmettre, dans cette perspective, ce sont les règles d'un certain rapport au monde capables de convertir les éléments d'une situation adverse en moyens de défense ou d'avancement de la collectivité.

Plus précisément, cet *ethos* s'accorderait à ce que l'auteur estime correspondre à la « communauté communicationnelle » que représenterait le Québec contemporain. Celui-ci peut être défini

comme une communauté n'étant ni achevée ni inachevée ; comme une communauté à la trajectoire non programmée, non théorisable et non prévisible ; comme une communauté aux frontières continuellement franchies par ses membres [...]³⁴.

Mais la communauté communicationnelle ainsi circonscrite ne s'institue-t-elle pas dans l'horizontalité des réseaux qui la fait alors

32. Jocelyn Létourneau, *op. cit.*, p. 26.

33. *Ibid.*, p. 124-125.

34. *Ibid.*, p. 122.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

essentiellement jeu d'échanges et de transferts? Si cela est le cas, quel rôle accorder à la mémoire, point fixe sur l'horizon que le marcheur prend pour guide dans son mouvement, paroles anciennes, événements marquants et accents du terroir qui, au contraire de la communication tous azimuts, ramènent l'individu à la fixité d'un espace et à une temporalité qu'il reconstitue comme histoire?

À supposer que ces positionnements fluides dont parle Létourneau n'aient en fin de compte d'autre finalité que d'assurer la défense des intérêts des francophones, il faudrait quand même admettre que tout cela travaille à la préservation de quelque chose qui, dans la conscience historique francophone, est ressenti comme patrimoine. Il fut un temps où il était aisé d'inventorier les éléments principaux de ce patrimoine. Nous savons qu'il n'en est plus ainsi et que seule la langue française est encore perçue comme partie intégrante de ce dernier. On n'a pas complètement tort, en cela, de constater le dépérissement d'un rapport à soi un tant soit peu assuré de lui-même et capable de reconnaître les pièces de sa maison. On a raison aussi, et c'est le mérite de Létourneau comme celui de Bouchard d'avoir mis en lumière un aspect central du discours identitaire à venir, de voir dans cette relative dissolution du patrimoine, une ouverture aux possibles que recèle le métissage des cultures en contexte pluraliste. Il n'empêche que loge au fond de l'ambivalence d'être une subjectivité collective, une conscience historique faite de ce qu'il faut bien appeler une accumulation d'histoire, un corpus construit, déconstruit et reconstruit d'événements, grands et petits, réputés avoir produit la personnalité collective, une narration, victimaire à certains égards, c'est vrai, de ce qui depuis longtemps représente aux yeux des Franco-Québécois une certaine incompréhension de ce qu'ils sont. Il me semble ainsi que la thèse de l'ambivalence d'être néglige la persévérance d'un sentiment collectif convaincu de la singularité de l'expérience du groupe et fondant le discours de l'achèvement de l'histoire que pourfend Létourneau.

La difficulté que soulève l'idée d'un legs qui ne serait qu'un *ethos* ou, si l'on veut, une disposition culturelle à l'adaptation aux circonstances, réside dans le fait qu'en récusant ainsi les pesanteurs du passé en raison des entraves que ces dernières représenteraient à l'avènement du futur,

on abandonne aux forces dominantes du « marché » des identités le soin de définir ce qui sera effectivement transmis. Transmettre la capacité de s'ouvrir aux possibles, reviendrait alors à renoncer à la préservation du rapport à soi construit par l'histoire. Or, je crois que cette vision des choses renonce à la tâche que prétend poursuivre Létourneau et qui consiste à protéger un capital de singularité accumulé dans la conscience historique francophone. L'identité franco-qubécoise est encore trop proche du sentiment de sa singularité, trop préoccupée encore de la reconnaissance politique de ce qu'elle « est » pour s'abolir à force d'ambivalence dans la rencontre de discours identitaires autres. Cela, Jocelyn Létourneau le sait pourtant mieux que bien d'autres, lui dont les recherches menées auprès d'étudiants du baccalauréat en histoire lui ont montré la si forte prégnance du sentiment d'oppression nationale³⁵.

Il me semble alors que la thèse de l'ambivalence d'êtres débouche sur une position politique qui sert mal le projet de passer à l'avenir. Le constat selon lequel le Québec constituerait une « communauté largement déterminée par les aléas de l'histoire plutôt qu'imposant à cette histoire sa propre fatalité nationale³⁶ » me semble interdire comme par avance la nécessité d'inscrire sous la forme de projet politique la défense d'un passé dont il s'agirait pourtant d'assurer la pérennité. Certes, Létourneau se défend d'une telle lecture de sa démarche, lui qui incite dans les toutes dernières pages de son essai à ne pas abdiquer « devant le défi cardinal du politique de transformer les problèmes en projets³⁷ ». C'est donc sur un appel lancé en faveur de l'aménagement des conflits que s'achève le livre. Seulement, cette invite contredit, me semble-t-il, la célébration de l'ambivalence d'êtres sur laquelle repose l'entreprise de l'auteur. Cette thèse, qui constitue l'apport le plus important de l'essai, ne contredit-elle pas l'idée de tout projet politique ? Sauf à considérer que les tactiques constitutionnelles ou encore qu'une habile stratégie d'alternance des allégeances constituent un agir politique digne de ce nom, on ne saurait considérer l'ambivalence en tant que projet politique. C'est le mérite de Létourneau d'avoir excavé, mieux que personne avant

35. *Ibid.*, p. 34-36.

36. *Ibid.*, p. 122.

37. *Ibid.*, p. 167.

lui, le fait de l'ambivalence et surtout sa signification. Mais il faut souligner qu'aux yeux de l'auteur, il faudrait tirer toutes les conséquences de ce constat et renoncer au « forcing » que constituerait toute forme de volontarisme tendu vers une sorte de fin de l'histoire francophone dans laquelle s'aboliraient enfin les apories de la canadienité. Comme le judoka roule sous les coups, de la même manière qu'il doit détourner à son avantage la force exercée par son adversaire, l'ambivalence franco-québécoise devrait déboucher sur une politique de l'adaptation et du détournement. Elle devrait, comme l'écrit Létourneau, consister à savoir « jouer ses cartes³⁸ ». Bref, la politique de l'ambivalence consisterait en ce cumul de tactiques dont la somme suffirait à assurer l'équilibre des forces.

Je ne suis pas certain que cette posture politique suffise à l'affirmation de la nation québécoise dans la dynamique politique canadienne. Plus encore, je crois pouvoir trouver les éléments nécessaires à cette démonstration chez Létourneau lui-même. En effet, la nécessité pour les Franco-Québécois d'un projet politique volontariste me semble démontrée dans le bilan historiographique que met en lumière *Passer à l'avenir*. L'auteur sait bien que l'histoire francophone en est une de domination nationale. L'ambivalence d'êtres que cette domination douce a engendrée s'est traduite dans un discours identitaire composite, dans lequel la canadienité n'a jamais été absente et dans un agir politique tissé, il est vrai, de compromis et d'accommodements. Il n'empêche que le survol socio-historique que propose l'essai brosse le tableau des *luttés politiques* à travers lesquelles la collectivité s'est constituée comme telle et sans lesquelles elle n'aurait pu préserver son intégrité. C'est ainsi que Létourneau aperçoit clairement le fait que les luttes politiques qui ont visé à contrer « l'assimilation et la marginalisation » ont été à ce point nécessaires que, sans elles, le Canada français n'existerait plus³⁹. La question qui vient alors à l'esprit est celle de savoir pour quelles raisons les luttes de jadis ne seraient plus nécessaires. Pour que la collectivité franco-québécoise puisse aujourd'hui formuler un désir de reconnaissance et se voir attribuer un ensemble de prérogatives politiques

38. *Ibid.*, p. 146.

39. *Ibid.*, p. 152.

afférentes à cette reconnaissance, pour que le problème qu'elle soulève au sein du fédéralisme canadien puisse encore faire l'objet de colloques et de livres, il a fallu qu'elle se maintienne dans l'histoire du Canada. Or, ce maintien ne relève pas uniquement de l'opiniâtreté tranquille et secrète de ces Canadiens français qui, du fond de leur campagne et dans leur condition de minoritaires, continuaient de parler français et demeuraient attachés à leurs traditions. Ce collectif n'a pas été rayé de la surface de l'histoire canadienne parce qu'en temps opportun, il a été capable de fonder institutionnellement ses demandes de reconnaissance. Sous l'Union, il est impossible de gouverner le Canada-Uni sans doubler toutes les fonctions importantes parce que les Canadiens français ne veulent pas être représentés par des membres de « l'autre nationalité ». Au moment de la Confédération, ils exigent la formation de provinces, à l'encontre de MacDonalld qui souhaite une union centralisée⁴⁰. Ils croient ainsi pouvoir défendre leurs institutions. Il faut constater du haut de l'histoire que les événements leur ont donné raison. L'institution politique que représentent les provinces a de fait permis la reproduction du collectif en question. Un autre exemple. La Loi 101 constitue une décision par laquelle est affirmée la volonté politique d'imposition du français. Bref, le fait de pouvoir aujourd'hui discuter de cet héritage canadien-français, de le voir s'actualiser dans l'espace de la francophonie, de pouvoir s'interroger sur sa nord-américanité, tout cela est rendu possible parce que des moyens ont été adoptés de manière à constituer ce collectif en sujet politique et à l'arracher alors à la « naturalité » de sa présence dans l'histoire canadienne. Il est vrai cependant que ces luttes politiques n'ont jamais visé le projet de l'indépendance nationale. Elles se sont limitées à défendre les positions canadiennes-françaises puis franco-québécoises dans l'espace politique canadien. Voilà qui est de nature à conforter la thèse de Létourneau, dans la mesure où il est en effet possible de reconnaître dans les finalités qu'ont poursuivies ces luttes politiques la simple volonté des francophones de ne pas perdre de terrain et de garantir leurs positions. On pourrait donc arguer que les batailles dont est parsemé le parcours historique francophone portent la trace de l'ambivalence d'êtres. Mais ne peut-on pas

40. Voir à ce sujet Stéphane Kelly, *Les fins du Canada*, Montréal, Boréal, 2001, p. 38-39.

aussi soutenir que si depuis les rébellions de 1837-1838, ces luttes politiques ne se sont pas donné l'indépendance pour objectif, c'est que cette possibilité n'a plus été disponible dans la pensée politique francophone depuis lors, et cela jusqu'au seuil des années 1960 ? Certaines revendications contemporaines visent clairement la souveraineté du Québec. D'autres, plus marquées par l'ambivalence d'être, visent plutôt la reconnaissance du Québec en tant que « société distincte ». Dans tous les cas, il paraît clair que l'avenir de la collectivité franco-québécoise doit passer par un certain volontarisme politique. Ce dernier est peut-être plus nécessaire aujourd'hui aux vues de « l'intransigeance canadienne face au Québec⁴¹ ».

Si la collectivité francophone a pu se constituer comme telle et se maintenir dans l'histoire à force de luttes que Létourneau qualifie d'« acharnées », on peut penser que de semblables combats sont toujours nécessaires. En d'autres termes, il me semble que la pleine reconnaissance du fait que la communauté canadienne-française s'est naguère constituée dans et par la lutte politique devrait mener l'auteur de *Passer à l'avenir* à considérer que l'avenir de la nation québécoise passe par le même volontarisme politique que celui qui a fait en sorte que son avenir soit, encore aujourd'hui, au nombre de nos préoccupations. Une nouvelle fois, il me semble que la thèse de l'ambivalence et la politique incertaine qu'elle suppose négligent la nécessité d'asseoir sur un projet le devenir de la nation québécoise.

Conclusion

Les thèses respectives de Gérard Bouchard et de Jocelyn Létourneau me semblent caractérisées par un certain idéalisme. Bouchard rêve d'une francophonie réconciliant dans son principe la mémoire des Canadiens français d'autrefois, l'affirmationnisme des Franco-Québécois d'aujourd'hui et les désirs d'inclusion des communautés qui ne se reconnaissent

41. Michel Seymour se livre à une accablante démonstration de cette intransigeance dans *Le pari de la démesure : l'intransigeance canadienne face au Québec*, Montréal, l'Hexagone, 2001.

ni dans l'une ni dans l'autre. L'histoire nationale qu'il veut réécrire réconcilie, elle, le passé et le futur en projetant rétrospectivement sur l'histoire canadienne-française l'ouverture à la pluralité que manifeste aujourd'hui la culture québécoise. Mais l'édification de cette francophonie passe par un réaménagement important de la conscience historique franco-québécoise qui fait en sorte de neutraliser ses aspects communautaristes. L'idéalisme réside alors dans la sous-estimation de l'affect communautaire encore présent au sein de la conscience historique franco-québécoise. Contrairement à Létourneau, Gérard Bouchard entrevoit la pertinence d'un projet politique clairement articulé. Seulement, la souveraineté qu'il conviendrait de promouvoir s'accorde mal à l'idée d'une francophonie nord-américaine.

Létourneau aborde la question de l'héritage et de sa transmission en secondarisant lui aussi les « contenus » de culture, mais d'une tout autre manière. Certes, l'idée est partout présente dans *Passer à l'avenir* d'un parcours historique particulier et qu'il conviendrait de prolonger. Mais, même en reconnaissant que la collectivité francophone s'est maintenue jusqu'ici à force de luttes politiques, Létourneau semble estimer que la suite des choses peut maintenant s'organiser sans péril dans l'ordinaire des rapports de forces au Canada et au Québec. À l'exact opposé de la position de Bouchard, celle de Létourneau entrevoit le devenir du collectif franco-québécois comme la poursuite du parcours historique canadien-français, qu'il se refuse cependant à associer à un projet politique clairement articulé.

Dans les deux cas, la culture franco-québécoise, pour pouvoir constituer un legs légitime, doit être neutralisée ou transmuée en un genre d'*ethos* qui révèle alors cette culture dans sa dimension universelle. Pour Gérard Bouchard, le contenu « ethnique » de l'identité québécoise à refaire tient à une langue qui serait d'abord un outil de communication, et à des traditions ou à des dispositions culturelles consistant pour l'essentiel en l'adhésion aux grandes valeurs politiques et émancipatrices de la modernité et de l'État de droit. Cette définition de la culture secondarise l'importance d'une certaine subjectivité historique en vertu de laquelle une collectivité se représente toujours dans l'unicité d'une aventure, dans un rapport à soi s'offrant comme un « vécu » à la

culture qui l'interprète. Chez Létourneau, ce qu'il serait nécessaire de transmettre consiste d'abord dans un capital accumulé de bonté, dans une propension à l'ouverture, à la souplesse, au pragmatisme politique et dans un certain savoir de l'accommodement. Ces dispositions culturelles, je les ai qualifiées d'*ethos* parce que dans une telle conception, elles constituent des dispositions permettant de passer à l'avenir davantage qu'un héritage au sens propre. Dans les deux cas, les aspects communautaristes de l'identité franco-québécoise sont réinterprétés de manière à rendre possible, chez Bouchard, l'ouverture de la culture canadienne-française à une francophonie nord-américaine plus inclusive, et, chez Létourneau, à renoncer aux volontarismes historiques dont il peut dire alors qu'ils sont trop éloignés de cette propension francophone à la modération et à l'adaptation aux circonstances. C'est dire qu'au-delà des divergences, par ailleurs fondamentales, qui séparent ces deux importantes contributions au débat portant sur la question du Québec, ces thèses se rejoignent dans une certaine mésestimation des pesanteurs communautaristes de la conscience historique francophone, l'une pour mieux abolir une mémoire trop étroitement associée au vécu canadien-français, l'autre pour évacuer l'idée de projet politique.

Pour le meilleur et pour le pire, la modernité n'a pas réussi à éteindre la logique communautaire. Elle a eu beau redéfinir les appartenances, elle ne les a pas encore abolies. Ainsi, l'identité franco-québécoise contemporaine continue d'être habitée par une volonté d'achèvement. L'essentiel de cette question ne tient pas au fait de savoir si ce sentiment est plus ou moins conséquent vis-à-vis du sort que l'histoire a réservé aux Canadiens français puis aux Franco-Québécois. Une société se représente toujours dans un récit d'elle-même fait de remémorations dans lesquelles sont réinterprétés en termes de défaites et de victoires, d'avancées et de recul les faits qui s'offrent ainsi à l'interprétation. On aurait tort de sous-estimer la présence encore active de ces représentations dans l'imaginaire francophone. Est-il, par ailleurs, utile d'insister sur le fait que cette conscience historique et l'affirmationnisme politique qu'elle alimente intègre bien d'autres représentations autrement plus décentrées du *soi* francophone, dimensions faites d'ouverture à l'altérité, d'ouverture aussi à l'idée de la diversité des identités. Seulement, elle est aussi pénétrée du sentiment d'une certaine permanence, convaincue de

l'existence d'un fil conducteur guidant secrètement son parcours historique. Mais n'est-ce pas le propre de toutes les cultures ?

Sur le plan de l'analyse sociologique, il est vain de chercher à dépasser le communautarisme francophone sous prétexte de sa non-conformité au pluralisme ambiant. De la même façon, il est inutile de se cacher que la reconnaissance politique de ce communautarisme passera par un projet politique qui dépassera en ampleur les accommodements mineurs que constitueraient de nouvelles ententes fiscales. On ne peut envisager le devenir politique du Canada et du Québec en mésestimant la profondeur des allégeances à fondement communautaire et en occultant le fait que la dynamique politique du Québec contemporain est encore largement influencée par elles.

Mais il faut aller plus loin. Le sentiment d'appartenance à une communauté est nécessaire dans la mesure où c'est dans cet espace de reconnaissance qu'est rendue possible la constitution politique de la communauté. À ce dernier égard, et dans le contexte de la fragmentation de la communauté politique, le défi qui confronte les sociétés contemporaines consiste pour elles à reconstituer un horizon éthico-politique sur lequel elles pourraient se reconnaître comme totalité et comme projet éthique de mise en commun. En d'autres termes, la fragmentation de la communauté politique, l'affirmation des « identités » dans le contexte du pluralisme appellent un effort de retotalisation du vivre-ensemble de la société. C'est précisément au service d'une telle tentative que se justifie le rassemblement symbolique et institutionnel de la société québécoise autour de la composante francophone.

Subsiste cependant la question très difficile de l'articulation des revendications à portée communautaire et des droits fondamentaux du citoyen. Plus généralement, le problème consiste à justifier éthiquement des intérêts se revendiquant d'un « nous », quelle que soit la définition de ce « nous », dans la société des « identités ». Comment réconcilier une affirmation politique se fondant en partie sur un projet de continuité historique et une résistance à cette volonté brandie au nom des libertés ? Ces deux rapports à la société sont-ils antinomiques au point de ne pouvoir être conjugués dans un projet politique rassembleur ?

LE POIDS DE LA MÉMOIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

L'universalisme d'un projet politique ne se mesure pas à sa capacité à évacuer des contenus de culture et à dépasser les appartenances. En même temps, il ne saurait être légitime sans pouvoir répondre à des exigences de type formel en vertu desquelles il ne foule pas aux pieds les valeurs éthiques que cette même histoire a fait naître. La subjectivité historique des Franco-Québécois ne signifie pas renfermement identitaire, narration monologique de soi-même et non-communication. Au contraire, au Québec comme dans toute société pluraliste et divisée sur le plan identitaire, c'est sur la base d'un sentiment partagé de l'unicité de leurs appartenances respectives que des communautés d'histoires différentes peuvent entrer en dialogue les unes avec les autres. C'est parce qu'elles savent que chacune entretient pour elle-même le sentiment de sa singularité et que chacune cherche, à un certain niveau, à voir reconnaître cette particularité que la rencontre est possible.

Il nous faut imaginer un projet politique qui pourrait à la fois prendre en compte le pluralisme politico-identitaire de la société québécoise, la nécessité d'accommoder la majorité francophone et finalement la nécessité aussi de redessiner un communautarisme capable de porter une éthique du vivre-ensemble. Le défi véritable que nous devons relever consiste à imaginer la réconciliation du sujet politique québécois autour de la composante franco-québécoise dont le projet politique serait défini de manière à ce que toute la société québécoise puisse s'y reconnaître, même si cette totalisation des intérêts identitaires ne sera jamais rien d'autre (mais cela est bien suffisant) qu'un compromis fondant *pratiquement* un sujet politique capable de parler au nom de tous. Ce projet pourrait bien être celui de la souveraineté du Québec. Dans la négociation que doivent mener les Québécois entre eux, il est possible que d'autres avenues se dessinent. Mais aucune ne saurait négliger le sentiment d'appartenance qui est encore au cœur de l'identité franco-québécoise. On ne saurait non plus espérer que la simple marche des choses préserve ce qui a toujours été affaire de luttes.